

Gazette
officielle
DU Québec

Partie

2

N^o 7A

17 février 2010

Lois et règlements

142^e année

Sommaire

Table des matières
Règlements et autres actes
Index

Dépôt légal – 1^{er} trimestre 1968
Bibliothèque nationale du Québec
© Éditeur officiel du Québec, 2010

Tous droits de traduction et d'adaptation, en totalité ou en partie, réservés pour tous pays.
Toute reproduction par procédé mécanique ou électronique, y compris la microreproduction,
est interdite sans l'autorisation écrite de l'Éditeur officiel du Québec.

AVIS AUX USAGERS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes en vertu de la Loi sur le Centre de services partagés du Québec (L.R.Q., c. C-8.1.1) et du Règlement sur la *Gazette officielle du Québec*, édicté par le décret n° 1259-97 du 24 septembre 1997, modifié par le Règlement modifiant le Règlement sur la *Gazette officielle du Québec* édicté par le décret n° 264-2004 du 24 mars 2004 (2004, G.O. 2, 1636). La Partie 1, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins tous les samedis. Lorsque le samedi est un jour férié, l'Éditeur officiel du Québec est autorisé à la publier la veille ou le lundi suivant. La Partie 2 « Lois et règlements » et sa version anglaise Part 2 « Laws and Regulations » sont publiées au moins tous les mercredis. Lorsque le mercredi est un jour férié, l'Éditeur officiel du Québec est autorisé à la publier la veille ou le lendemain.

Partie 2 — LOIS ET RÈGLEMENTS

Internet

La version intégrale de la *Gazette officielle du Québec* Partie 2 est disponible le mercredi à 0 h 01 dans Internet, à l'adresse suivante :

www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca

Contenu

La Partie 2 contient :

- 1° les lois sanctionnées avant leur publication dans le recueil annuel des lois ;
- 2° les proclamations des lois ;
- 3° les règlements adoptés par le gouvernement, un ministre ou un groupe de ministres ainsi que les règlements des organismes gouvernementaux et des organismes parapublics visés par la Charte de la langue française (L.R.Q., c. C-11) qui, pour entrer en vigueur, sont soumis à l'approbation du gouvernement, d'un ministre ou d'un groupe de ministres ;
- 4° les décrets du gouvernement, les décisions du Conseil du trésor et les arrêtés ministériels dont la publication à la *Gazette officielle du Québec* est requise par la loi ou par le gouvernement ;
- 5° les règlements et les règles adoptés par un organisme gouvernemental qui, pour entrer en vigueur, ne sont pas soumis à l'approbation du gouvernement, d'un ministre ou d'un groupe de ministres, mais dont la publication à la *Gazette officielle du Québec* est requise par la loi ou par le gouvernement ;
- 6° les règles de pratique adoptées par les tribunaux judiciaires et quasi judiciaires ;
- 7° les projets des textes mentionnés au paragraphe 3° dont la publication à la *Gazette officielle du Québec* est requise par la loi avant leur adoption ou leur approbation par le gouvernement.

Édition anglaise

À l'exception des décrets du gouvernement mentionnés au paragraphe 4°, lesquels sont publiés exclusivement en version française, l'édition anglaise de la *Gazette officielle du Québec* contient le texte anglais intégral des documents mentionnés plus haut.

Tarif*

1. Abonnement annuel :

	Version papier	Internet
Partie 1 « Avis juridiques » :	185 \$	163 \$
Partie 2 « Lois et règlements » :	253 \$	219 \$
Part 2 « Laws and Regulations » :	253 \$	219 \$

2. Acquisition d'un exemplaire imprimé de la *Gazette officielle du Québec* : 9,54 \$.

3. Téléchargement d'un document de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2 version Internet : 6,74 \$.

4. Publication d'un avis dans la Partie 1 : 1,29 \$ la ligne agate.

5. Publication d'un avis dans la Partie 2 : 0,85 \$ la ligne agate. Un tarif minimum de 186 \$ est toutefois appliqué pour toute publication inférieure à 220 lignes agate.

* Les taxes ne sont pas comprises.

Conditions générales

Les manuscrits doivent être reçus à la Division de la *Gazette officielle du Québec* **au plus tard à 11 h le lundi** précédant la semaine de publication. Les demandes reçues après ce délai sont publiées dans l'édition subséquente. Toute demande doit être accompagnée d'un manuscrit signé. De plus, chaque avis à paraître doit être accompagné de sa version électronique. Cette version doit être acheminée par courrier électronique à l'adresse suivante : gazette.officielle@cspq.gouv.qc.ca

Pour toute demande de renseignements concernant la publication d'avis, veuillez communiquer avec :

Gazette officielle du Québec
1000, route de l'Église, bureau 500
Québec (Québec) G1V 3V9
Téléphone : 418 644-7794
Télécopieur : 418 644-7813
Internet : gazette.officielle@cspq.gouv.qc.ca

Abonnements

Internet : www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca

Imprimé :

Les Publications du Québec
Service à la clientèle – abonnements
1000, route de l'Église, bureau 500
Québec (Québec) G1V 3V9
Téléphone : 418 643-5150
Sans frais : 1 800 463-2100
Télécopieur : 418 643-6177
Sans frais : 1 800 561-3479

Toute réclamation doit nous être signalée dans les 20 jours suivant la date d'expédition.

Table des matières**Page**

Règlements et autres actes

Immigration au Québec, Loi sur l'... — Prescription de formulaires d'engagement	765A
---	------

Règlements et autres actes

A.M., 2010

Arrêté numéro AM 2010-02 de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles en date du 8 février 2010

Loi sur l'immigration au Québec
(L.R.Q., c. I-0.2)

CONCERNANT la prescription de formulaires d'engagement

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES,

VU l'article 3.1.1 de la Loi sur l'immigration au Québec (L.R.Q., c. I-0.2), lequel prévoit qu'une demande d'engagement ainsi qu'un engagement d'aider un ressortissant étranger à s'établir au Québec sont faits sur le formulaire prescrit par le ministre;

VU les dispositions particulières adoptées pour les ressortissants étrangers victimes du séisme en Haïti le 12 janvier 2010 pour permettre un engagement par plus d'un garant dans la catégorie du regroupement familial et dans la catégorie des ressortissants étrangers qui sont dans une situation particulière de détresse;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de prescrire deux formulaires d'engagement et deux documents complémentaires pour permettre la mise en œuvre des dispositions particulières relatives aux ressortissants étrangers victimes du séisme en Haïti, instituées par le Règlement modifiant le Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers (Décret n^o 77-2010 du 3 février 2010) en vigueur le 17 février 2010;

ARRÊTE CE QUI SUIT :

Sont prescrits, à compter du 17 février 2010, en application de la Loi sur l'immigration au Québec, les formulaires et les documents complémentaires suivants, annexés au présent arrêté :

FORMULAIRE D'ENGAGEMENT

Parrainage humanitaire – Victimes du séisme en Haïti

FICHE INDIVIDUELLE DU GARANT

Parrainage humanitaire – Victimes du séisme en Haïti

FORMULAIRE D'ENGAGEMENT

Catégorie du regroupement familial – Victimes du séisme en Haïti

FICHE INDIVIDUELLE DU GARANT

Catégorie du regroupement familial – Victimes du séisme en Haïti

La ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles,

YOLANDE JAMES

Immigration
et Communautés
culturelles

Québec



FORMULAIRE D'ENGAGEMENT

Parrainage humanitaire – Victimes du séisme en Haïti

Réservé à l'administration

N° de dossier :

Vous devez remplir ce formulaire si vous êtes un résidant du Québec qui parrainez votre frère, votre soeur, votre demi-frère, votre demi-soeur ou votre enfant non à charge qui ne peut être parrainé dans le cadre du regroupement familial et qui est gravement et personnellement affecté par le séisme en Haïti. Le résidant du Québec qui se joint à l'engagement à titre de cogarant, le cas échéant, doit également remplir et signer ce formulaire.

Note : Afin d'alléger le texte, les termes et expressions utilisés englobent les deux genres grammaticaux.

SECTION 1 IDENTIFICATION DU GARANT

A. Identification du garant principal

Nom de famille à la naissance : _____ Nom de famille après le mariage : _____
(s'il y a lieu)

Prénom : _____ Statut : Résident permanent Citoyen canadien

Sexe : F M État matrimonial : _____ N° téléphone (domicile) : _____

Adresse du domicile : _____ N° téléphone (travail) : _____

Adresse postale (si différente) : _____

B. Identification du conjoint cosignataire (s'il y a lieu)

Après avoir consulté les instructions, l'époux ou le conjoint de fait d'un garant qui signe un engagement pourrait décider de participer à cet engagement. Le cas échéant, il devra remplir et signer le formulaire **Fiche individuelle du garant**, et signer le présent engagement.

Nom de famille à la naissance : _____ Nom de famille après le mariage : _____
(s'il y a lieu)

Prénom : _____ Statut : Résident permanent Citoyen canadien

Sexe : F M Lien avec le garant : Époux Conjoint de fait

SECTION 2 IDENTIFICATION DU COGARANT

A. Identification du cogarant

Nom de famille à la naissance : _____ Nom de famille après le mariage : _____
(s'il y a lieu)

Prénom : _____ Statut : Résident permanent Citoyen canadien

Sexe : F M État matrimonial : _____ N° téléphone (domicile) : _____

Adresse du domicile : _____ N° téléphone (travail) : _____

Adresse postale (si différente) : _____

B. Identification du conjoint cosignataire (s'il y a lieu)				
Après avoir consulté les instructions, l'époux ou le conjoint de fait d'un cogarant qui signe un engagement pourrait décider de participer à cet engagement. Le cas échéant, il devra remplir et signer le formulaire Fiche individuelle du garant , et signer le présent engagement.				
Nom de famille à la naissance : _____ Nom de famille après le mariage : _____ (s'il y a lieu)				
Prénom : _____ Statut : <input type="checkbox"/> Résident permanent <input type="checkbox"/> Citoyen canadien				
Sexe : <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M Lien avec le cogarant : <input type="checkbox"/> Époux <input type="checkbox"/> Conjoint de fait				
SECTION 3 IDENTIFICATION DU PARRAINÉ PRINCIPAL				
NOM DE FAMILLE (à la naissance) ET PRÉNOM	LIEN DE PARENTÉ avec le garant principal	SEXE	DATE DE NAISSANCE Année/ Mois/ Jour	ADRESSE DU DOMICILE
NOM DE FAMILLE (après le mariage, s'il y a lieu) :				
SECTION 4 IDENTIFICATION DES MEMBRES DE LA FAMILLE DU PARRAINÉ PRINCIPAL				
A Membres de la famille du parrainé principal qui l'accompagnent au Québec (Utilisez une feuille annexe au besoin.)				
NOM DE FAMILLE (à la naissance) ET PRÉNOM	LIEN DE PARENTÉ avec le parrainé principal	SEXE	DATE DE NAISSANCE Année / Mois / Jour	ADRESSE DU DOMICILE
1				
NOM DE FAMILLE (après le mariage, s'il y a lieu) :				
2				
3				
4				
B Membres de la famille du parrainé principal qui ne l'accompagnent pas au Québec et qui ne sont pas visés par l'engagement (Utilisez une feuille annexe au besoin.)				
1				
2				

Réservé à l'administrationN^o de dossier :**SECTION 7 PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

Les renseignements personnels recueillis dans le présent formulaire et, le cas échéant, dans les documents qui doivent y être annexés sont nécessaires au traitement de votre demande d'engagement et à l'application de la Loi sur l'immigration au Québec, du Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers et des règles administratives qui en découlent.

Ces renseignements peuvent également être utilisés par le Ministère à des fins d'étude, de statistique, d'évaluation de programme ou pour vous communiquer toute information susceptible d'avoir une incidence sur votre demande.

Les renseignements personnels vous concernant sont confidentiels et ne peuvent être divulgués sans votre consentement à moins que la loi ne l'autorise. La loi permet notamment, à certaines conditions, la communication de renseignements personnels sans consentement si cette communication est nécessaire :

- à l'application d'une loi au Québec;
- à l'exercice des attributions d'un organisme du gouvernement du Québec ou du gouvernement du Canada, notamment les autorités canadiennes de l'immigration;
- à la prestation d'un service du Ministère ou à l'exécution d'un contrat de service confié par le Ministère;
- aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec ou en raison d'une situation d'urgence.

Au sein du Ministère, l'accès à ces renseignements est réservé aux seules personnes qui ont qualité pour les recevoir lorsque ces renseignements sont nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

À l'exception des sections facultatives, tout refus de répondre ou toute omission peut entraîner le rejet de votre demande ou occasionner des délais dans le traitement de votre dossier.

Vous pouvez être informé des renseignements vous concernant détenus par le Ministère et, s'il y a lieu, en demander par écrit la rectification. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au bureau qui traite votre demande. Si ce bureau n'est pas en mesure de vous fournir les renseignements demandés, adressez-vous au responsable ministériel de la protection des renseignements personnels au Secrétariat général du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, situé à l'adresse suivante : Édifice Gérald-Godin, 360, rue McGill, 4^e étage, Montréal (Québec), H2Y2E9.

Réservé à l'administration

N^o de dossier :**SECTION 8 DÉCLARATION ET ENGAGEMENT**

L'engagement est un acte juridique qui vous engage à subvenir aux besoins essentiels des personnes que vous parrainez durant toute la durée de l'engagement.

Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont complets et exacts.

Je reconnais avoir pris connaissance de l'avis sur la protection des renseignements personnels à la section 7 du présent formulaire.

Je reconnais être informé que le fait que mon engagement soit accepté ne signifie pas que les personnes parrainées vont automatiquement obtenir un Certificat de sélection du Québec.

Je reconnais également être informé :

- que le ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles peut demander à tout autre ministère ou organisme des renseignements relatifs à l'adresse du (ou des) garant(s) et peut remettre une copie du présent engagement aux personnes parrainées visées;
- que le ministre peut annuler un engagement ou un Certificat de sélection du Québec si l'engagement a été accepté ou le certificat délivré sur la foi d'informations ou de documents faux ou trompeurs, accepté ou délivré par erreur ou lorsque les conditions requises pour l'acceptation de l'engagement ou la délivrance du certificat cessent d'exister (un engagement ne peut être annulé en aucun autre cas);
- que l'engagement entre en vigueur, et ne peut être annulé, dès que la personne parrainée obtient la résidence permanente ou est admise en vertu d'un permis de séjour temporaire;
- que le ministre peut rejeter toute demande qui contient une information ou un document faux ou trompeur;
- que le ministre peut refuser d'examiner une demande d'engagement de la part d'une personne qui a fourni, depuis deux ans ou moins, une information ou un document faux ou trompeur;
- que des poursuites peuvent être intentées contre le(s) garant(s) et le(s) conjoint(s) cosignataire(s) s'il y a défaut de respecter l'engagement ou s'ils communiquent des renseignements faux ou trompeurs.

Je reconnais avoir pris connaissance des renseignements contenus dans le présent formulaire et je comprends la nature et la portée de l'engagement qui me lie aux personnes visées par ma demande d'engagement. En conséquence :

1. **Je m'engage** à subvenir pendant toute la durée de l'engagement, aux besoins essentiels de ces personnes, tels qu'établis à l'annexe C du Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers (R.R.Q., 1981, c. M-23.1, r. 2).
2. **Je m'engage** à rembourser au gouvernement du Québec toute somme que ce dernier accorderait à ces personnes, à titre de prestations d'aide financière de dernier recours ou de prestations spéciales, conformément à la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles (L.R.Q., c. A-13.1.1).
3. **Je m'engage** également à rembourser au gouvernement de toute province du Canada le montant des prestations d'aide financière de dernier recours, des prestations spéciales ou autres prestations de même nature qu'il accorderait à ces mêmes personnes.

En foi de quoi, j'ai signé à _____

Ville

Signature du garant

Année / Mois / Jour

Signature du conjoint cosignataire (s'il y a lieu)

Année / Mois / Jour

Signature du cogarant (s'il y a lieu)

Signature du conjoint cosignataire (s'il y a lieu)

SECTION 9 DÉCISION (Réservé à l'administration) Engagement accepté Engagement refusé Engagement rejeté

Nom du fonctionnaire autorisé

Signature

Année / Mois / Jour

FICHE INDIVIDUELLE DU GARANT

Parrainage humanitaire – Victimes du séisme en Haïti

Réservé à l'administration

N^o de référence individuel : _____N^o de dossier : _____

Vous devez remplir ce formulaire si vous êtes un résidant du Québec qui parrainez votre frère, votre soeur, votre demi-frère, votre demi-soeur ou votre enfant non à charge qui ne peut être parrainé dans le cadre du regroupement familial et qui est gravement et personnellement affecté par le séisme en Haïti. Le résidant du Québec qui se joint à l'engagement à titre de cogarant, le cas échéant, doit également remplir et signer ce formulaire.

Note : Afin d'alléger le texte, les termes et expressions utilisés englobent les deux genres grammaticaux.

SECTION 1 IDENTIFICATION DU GARANT OU COGARANT		
Garant ou cogarant		Conjoint cosignataire (s'il y a lieu)
Nom de famille à la naissance : _____		Nom de famille à la naissance : _____
Nom de famille après le mariage : _____ (s'il y a lieu)		Nom de famille après le mariage : _____ (s'il y a lieu)
Prénom : _____		Prénom : _____
Date de naissance : _____ Année / Mois / Jour		Date de naissance : _____ Année / Mois / Jour
N ^o d'assurance sociale : _____		N ^o d'assurance sociale : _____
J'ai déjà été marié <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		J'ai déjà été marié <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Je suis le père ou la mère d'enfants nés d'une union précédente <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Je suis le père ou la mère d'enfants nés d'une union précédente <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
SECTION 2 DÉCLARATION (Veuillez cocher la case appropriée.)		
GARANT OU COGARANT	CONJOINT COSIGNATAIRE	Cochez « oui » ou « non » pour chacune des affirmations suivantes. Le conjoint ne remplit cette section que s'il signe l'engagement.
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Je suis domicilié au Québec.
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Je suis visé par une mesure de renvoi du Canada (ordre d'expulsion).
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Je suis détenu dans une prison ou un pénitencier.
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	J'ai été visé par un recours pour non-paiement de pension alimentaire au cours des cinq dernières années.
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Si oui, j'ai déjà remboursé toute somme due.
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	J'ai déjà parrainé quelqu'un auparavant.
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Si oui, j'ai respecté les obligations financières liées à cet engagement.
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	J'ai été déclaré coupable, au Canada ou à l'étranger, de meurtre ou d'une infraction mentionnée à l'annexe I ou II de la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition (voir feuillet d'instructions).
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Si oui, j'ai fait l'objet d'un acquittement en dernier ressort, d'une réhabilitation selon la Loi sur le casier judiciaire (L.R.C. (1985), c. C-47) ou j'ai purgé ma peine au moins cinq ans avant la date de dépôt de la présente demande (voir feuillet d'instructions).

SECTION 3 PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les renseignements personnels recueillis dans le présent formulaire et, le cas échéant, dans les documents qui doivent y être annexés sont nécessaires au traitement de votre demande d'engagement et à l'application de la Loi sur l'immigration au Québec, du Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers et des règles administratives qui en découlent.

Ces renseignements peuvent également être utilisés par le Ministère à des fins d'étude, de statistique, d'évaluation de programme ou pour vous communiquer toute information susceptible d'avoir une incidence sur votre demande.

Les renseignements personnels vous concernant sont confidentiels et ne peuvent être divulgués sans votre consentement à moins que la loi ne l'autorise. La loi permet notamment, à certaines conditions, la communication de renseignements personnels sans consentement si cette communication est nécessaire :

- à l'application d'une loi au Québec;
- à l'exercice des attributions d'un organisme du gouvernement du Québec ou du gouvernement du Canada, notamment les autorités canadiennes de l'immigration;
- à la prestation d'un service du Ministère ou à l'exécution d'un contrat de service confié par le Ministère;
- aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec ou en raison d'une situation d'urgence.

Au sein du Ministère, l'accès à ces renseignements est réservé aux seules personnes qui ont qualité pour les recevoir lorsque ces renseignements sont nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

À l'exception des sections facultatives, tout refus de répondre ou toute omission peut entraîner le rejet de votre demande ou occasionner des délais dans le traitement de votre dossier.

Vous pouvez être informé des renseignements vous concernant détenus par le Ministère et, s'il y a lieu, en demander par écrit la rectification. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au bureau qui traite votre demande. Si ce bureau n'est pas en mesure de vous fournir les renseignements demandés, adressez-vous au responsable ministériel de la protection des renseignements personnels au Secrétariat général du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, situé à l'adresse suivante : Édifice Gérald-Godin, 360, rue McGill, 4^e étage, Montréal (Québec), H2Y2E9.

SECTION 4 SIGNATURE

Je déclare que les renseignements contenus dans cette fiche sont complets et exacts.

Je reconnais avoir pris connaissance de l'avis sur la protection des renseignements personnels à la section 3 de la présente fiche.

Je reconnais également être informé :

- que le ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles peut rejeter toute demande qui contient une information ou un document faux ou trompeur;
- qu'il peut refuser d'examiner une demande d'engagement de la part d'une personne qui a fourni, depuis deux ans ou moins, une information ou un document faux ou trompeur;
- que des poursuites peuvent être intentées contre un garant, un cogarant et son conjoint cosignataire s'il y a défaut de respecter l'engagement ou s'il communique des renseignements faux ou trompeurs.

En foi de quoi, j'ai signé à _____

Ville

Année / Mois / Jour

Nom

Signature du garant ou du cogarant

Nom

Signature du conjoint cosignataire (s'il y a lieu)

Immigration
et Communautés
culturelles

Québec



FORMULAIRE D'ENGAGEMENT

Catégorie du regroupement familial – Victimes du séisme en Haïti

Réservé à l'administration

N° de dossier :

Vous devez remplir ce formulaire si vous êtes un résident du Québec qui parrainez un membre de votre parenté qui est gravement et personnellement affecté par le séisme en Haïti. Le résident du Québec qui se joint à l'engagement à titre de cogarant doit également remplir et signer ce formulaire.

Note : Afin d'alléger le texte, les termes et expressions utilisés englobent les deux genres grammaticaux.

SECTION 1 IDENTIFICATION DU GARANT	
A. Identification du garant principal	
Nom de famille à la naissance : _____	Nom de famille après le mariage : _____ <small>(s'il y a lieu)</small>
Prénom : _____	Statut : <input type="checkbox"/> Résident permanent <input type="checkbox"/> Citoyen canadien
Sexe : <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M État matrimonial : _____	N° téléphone (domicile) : _____
Adresse du domicile : _____	N° téléphone (travail) : _____
_____ Adresse postale (si différente) : _____	
B. Identification du conjoint cosignataire (s'il y a lieu)	
Après avoir consulté les instructions, l'époux ou le conjoint de fait d'un garant qui signe un engagement pourrait décider de participer à cet engagement. Le cas échéant, il devra remplir et signer le formulaire Fiche individuelle du garant , et signer le présent engagement.	
Nom de famille à la naissance : _____	Nom de famille après le mariage : _____ <small>(s'il y a lieu)</small>
Prénom : _____	Statut : <input type="checkbox"/> Résident permanent <input type="checkbox"/> Citoyen canadien
Sexe : <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	Lien avec le garant : <input type="checkbox"/> Époux <input type="checkbox"/> Conjoint de fait
SECTION 2 IDENTIFICATION DU COGARANT	
A. Identification du cogarant	
Nom de famille à la naissance : _____	Nom de famille après le mariage : _____ <small>(s'il y a lieu)</small>
Prénom : _____	Statut : <input type="checkbox"/> Résident permanent <input type="checkbox"/> Citoyen canadien
Sexe : <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M État matrimonial : _____	N° téléphone (domicile) : _____
Adresse du domicile : _____	N° téléphone (travail) : _____
_____ Adresse postale (si différente) : _____	

B. Identification du conjoint cosignataire (s'il y a lieu)

Après avoir consulté les instructions, l'époux ou le conjoint de fait d'un cogarant qui signe un engagement pourrait décider de participer à cet engagement. Le cas échéant, il devra remplir et signer le formulaire **Fiche individuelle du garant**, et signer le présent engagement.

Nom de famille à la naissance : _____ Nom de famille après le mariage : _____
 (s'il y a lieu)

Prénom : _____ Statut : Résident permanent Citoyen canadien

Sexe : F M Lien avec le cogarant : Époux Conjoint de fait

SECTION 3 IDENTIFICATION DU PARRAINÉ PRINCIPAL

NOM DE FAMILLE (à la naissance) ET PRÉNOM	LIEN DE PARENTÉ avec le garant principal	SEXE	DATE DE NAISSANCE Année/ Mois/ Jour	ADRESSE DU DOMICILE	DURÉE DE L'ENGAGEMENT*

NOM DE FAMILLE (après le mariage, s'il y a lieu) :

SECTION 4 IDENTIFICATION DES MEMBRES DE LA FAMILLE DU PARRAINÉ PRINCIPAL

A Membres de la famille du parrainé principal qui l'accompagnent au Québec (Utilisez une feuille annexe au besoin.)

NOM DE FAMILLE (à la naissance) ET PRÉNOM	LIEN DE PARENTÉ avec le parrainé principal	SEXE	DATE DE NAISSANCE Année / Mois / Jour	ADRESSE DU DOMICILE	DURÉE DE L'ENGAGEMENT*
1					
NOM DE FAMILLE (après le mariage, s'il y a lieu) :					
2					
3					
4					

B Membres de la famille du parrainé principal **qui ne l'accompagnent pas au Québec** et qui ne sont pas visés par l'engagement (Utilisez une feuille annexe au besoin.)

1					
2					

* Dans le cas d'un époux, conjoint de fait ou partenaire conjugal, la durée de l'engagement est de trois ans. Dans le cas d'un enfant âgé de moins de 16 ans, l'engagement est d'une durée de dix ans ou jusqu'à la majorité (18 ans) selon la plus longue des deux périodes. Dans le cas d'un enfant âgé de 16 ans et plus, l'engagement est d'une durée de trois ans ou jusqu'à l'âge de 25 ans selon la plus longue des deux périodes. Dans le cas des autres personnes parrainées, l'engagement est de dix ans. L'engagement prend effet à la date où la personne parrainée est admise comme résidente permanente ou en vertu d'un permis de séjour temporaire. L'âge d'un enfant est déterminé à cette même date.

Réservé à l'administrationN^o de dossier :**SECTION 7 PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

Les renseignements personnels recueillis dans le présent formulaire et, le cas échéant, dans les documents qui doivent y être annexés sont nécessaires au traitement de votre demande d'engagement et à l'application de la Loi sur l'immigration au Québec, du Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers et des règles administratives qui en découlent.

Ces renseignements peuvent également être utilisés par le Ministère à des fins d'étude, de statistique, d'évaluation de programme ou pour vous communiquer toute information susceptible d'avoir une incidence sur votre demande.

Les renseignements personnels vous concernant sont confidentiels et ne peuvent être divulgués sans votre consentement à moins que la loi ne l'autorise. La loi permet notamment, à certaines conditions, la communication de renseignements personnels sans consentement si cette communication est nécessaire :

- à l'application d'une loi au Québec;
- à l'exercice des attributions d'un organisme du gouvernement du Québec ou du gouvernement du Canada, notamment les autorités canadiennes de l'immigration;
- à la prestation d'un service du Ministère ou à l'exécution d'un contrat de service confié par le Ministère;
- aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec ou en raison d'une situation d'urgence.

Au sein du Ministère, l'accès à ces renseignements est réservé aux seules personnes qui ont qualité pour les recevoir lorsque ces renseignements sont nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

À l'exception des sections facultatives, tout refus de répondre ou toute omission peut entraîner le rejet de votre demande ou occasionner des délais dans le traitement de votre dossier.

Vous pouvez être informé des renseignements vous concernant détenus par le Ministère et, s'il y a lieu, en demander par écrit la rectification. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au bureau qui traite votre demande. Si ce bureau n'est pas en mesure de vous fournir les renseignements demandés, adressez-vous au responsable ministériel de la protection des renseignements personnels au Secrétariat général du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, situé à l'adresse suivante : Édifice Gérald-Godin, 360, rue McGill, 4^e étage, Montréal (Québec), H2Y2E9.

Réservé à l'administration

N° de dossier :

SECTION 8 DÉCLARATION ET ENGAGEMENT

L'engagement est un acte juridique qui vous engage à subvenir aux besoins essentiels des personnes que vous parrainez durant toute la durée de l'engagement.

Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont complets et exacts.

Je reconnais avoir pris connaissance de l'avis sur la protection des renseignements personnels à la section 7 du présent formulaire.

Je reconnais également être informé :

- que le ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles peut demander à tout autre ministère ou organisme des renseignements relatifs à l'adresse du (ou des) garant(s) et peut remettre une copie du présent engagement aux personnes parrainées visées;
- que le ministre peut annuler un engagement ou un Certificat de sélection du Québec si l'engagement a été accepté ou le certificat délivré sur la foi d'informations ou de documents faux ou trompeurs, accepté ou délivré par erreur ou lorsque les conditions requises pour l'acceptation de l'engagement ou la délivrance du certificat cessent d'exister (un engagement ne peut être annulé en aucun autre cas);
- que l'engagement entre en vigueur, et ne peut être annulé, dès que la personne parrainée obtient la résidence permanente ou est admise en vertu d'un permis de séjour temporaire;
- que le ministre peut rejeter toute demande qui contient une information ou un document faux ou trompeur;
- que le ministre peut refuser d'examiner une demande d'engagement de la part d'une personne qui a fourni, depuis deux ans ou moins, une information ou un document faux ou trompeur;
- que des poursuites peuvent être intentées contre le(s) garant(s) et le(s) conjoint(s) cosignataire(s) s'il y a défaut de respecter l'engagement ou s'ils communiquent des renseignements faux ou trompeurs.

Je reconnais avoir pris connaissance des renseignements contenus dans le présent formulaire et je comprends la nature et la portée de l'engagement qui me lie aux personnes visées par ma demande d'engagement. En conséquence :

1. **Je m'engage** à subvenir pendant toute la durée de l'engagement, aux besoins essentiels de ces personnes, tels qu'établis à l'annexe C du Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers (R.R.Q., 1981, c. M-23.1, r. 2).
2. **Je m'engage** à rembourser au gouvernement du Québec toute somme que ce dernier accorderait à ces personnes, à titre de prestations d'aide financière de dernier recours ou de prestations spéciales, conformément à la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles (L.R.Q., c. A-13.1.1).
3. **Je m'engage** également à rembourser au gouvernement de toute province du Canada le montant des prestations d'aide financière de dernier recours, des prestations spéciales ou autres prestations de même nature qu'il accorderait à ces mêmes personnes.

En foi de quoi, j'ai signé à

_____ Ville

_____ Signature du garant

_____ Année / Mois / Jour

_____ Signature du conjoint cosignataire (s'il y a lieu)

_____ Année / Mois / Jour

_____ Signature du cogarant

_____ Signature du conjoint cosignataire (s'il y a lieu)

SECTION 9 DÉCISION (Réservé à l'administration)

Engagement accepté

Engagement refusé

Engagement rejeté

_____ Nom du fonctionnaire autorisé

_____ Signature

_____ Année / Mois / Jour

Immigration
et Communautés
culturelles

Québec

FICHE INDIVIDUELLE DU GARANT

Catégorie du regroupement familial – Victimes du séisme en Haïti

Réservé à l'administration

N^o de référence individuel : _____

N^o de dossier : _____

Vous devez remplir ce formulaire si vous êtes un résidant du Québec qui parrainez un membre de votre parenté qui est gravement et personnellement affecté par le séisme en Haïti. Le résidant du Québec qui se joint à l'engagement à titre de cogarant doit également remplir et signer ce formulaire.

Note : Afin d'alléger le texte, les termes et expressions utilisés englobent les deux genres grammaticaux.

SECTION 1 IDENTIFICATION DU GARANT OU DU COGARANT		
Garant ou cogarant		Conjoint cosignataire (s'il y a lieu)
Nom de famille à la naissance : _____		Nom de famille à la naissance : _____
Nom de famille après le mariage : _____ (s'il y a lieu)		Nom de famille après le mariage : _____ (s'il y a lieu)
Prénom : _____		Prénom : _____
Date de naissance : _____ Année / Mois / Jour		Date de naissance : _____ Année / Mois / Jour
N ^o d'assurance sociale : _____		N ^o d'assurance sociale : _____
J'ai déjà été marié <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		J'ai déjà été marié <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Je suis le père ou la mère d'enfants nés d'une union précédente <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Je suis le père ou la mère d'enfants nés d'une union précédente <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
SECTION 2 DÉCLARATION (Veuillez cocher la case appropriée.)		
GARANT OU COGARANT	CONJOINT COSIGNATAIRE	Cochez « oui » ou « non » pour chacune des affirmations suivantes. Le conjoint ne remplit cette section que s'il signe l'engagement.
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Je suis domicilié au Québec.
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Je suis prestataire d'aide de dernier recours (aide sociale).
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Je suis visé par une mesure de renvoi du Canada (ordre d'expulsion).
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Je suis détenu dans une prison ou un pénitencier.
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	J'ai été visé par un recours pour non-paiement de pension alimentaire au cours des cinq dernières années.
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Si oui, j'ai déjà remboursé toute somme due.
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	J'ai été déclaré coupable, au Canada ou à l'étranger, d'une infraction d'ordre sexuel ou d'une tentative ou menace de commettre une telle infraction à l'encontre de quiconque ou d'une infraction entraînant des lésions corporelles, ou d'une tentative ou menace de commettre une telle infraction, à l'encontre d'un membre de ma famille ou de ma parenté, de mon époux, de mon conjoint de fait ou de mon partenaire conjugal ou d'un membre de leur famille ou de leur parenté.
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Si oui, j'ai fait l'objet d'un acquittement en dernier ressort, d'une réhabilitation selon la Loi sur le casier judiciaire (L.R.C. (1985), c. C-47) ou j'ai purgé ma peine au moins cinq ans avant la date de dépôt de la présente demande.
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	J'ai déjà parrainé quelqu'un auparavant.
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Si oui, j'ai respecté les obligations financières liées à cet engagement.

SECTION 3 PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les renseignements personnels recueillis dans le présent formulaire et, le cas échéant, dans les documents qui doivent y être annexés sont nécessaires au traitement de votre demande d'engagement et à l'application de la Loi sur l'immigration au Québec, du Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers et des règles administratives qui en découlent.

Ces renseignements peuvent également être utilisés par le Ministère à des fins d'étude, de statistique, d'évaluation de programme ou pour vous communiquer toute information susceptible d'avoir une incidence sur votre demande.

Les renseignements personnels vous concernant sont confidentiels et ne peuvent être divulgués sans votre consentement à moins que la loi ne l'autorise. La loi permet notamment, à certaines conditions, la communication de renseignements personnels sans consentement si cette communication est nécessaire :

- à l'application d'une loi au Québec;
- à l'exercice des attributions d'un organisme du gouvernement du Québec ou du gouvernement du Canada, notamment les autorités canadiennes de l'immigration;
- à la prestation d'un service du Ministère ou à l'exécution d'un contrat de service confié par le Ministère;
- aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec ou en raison d'une situation d'urgence.

Au sein du Ministère, l'accès à ces renseignements est réservé aux seules personnes qui ont qualité pour les recevoir lorsque ces renseignements sont nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

À l'exception des sections facultatives, tout refus de répondre ou toute omission peut entraîner le rejet de votre demande ou occasionner des délais dans le traitement de votre dossier.

Vous pouvez être informé des renseignements vous concernant détenus par le Ministère et, s'il y a lieu, en demander par écrit la rectification. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au bureau qui traite votre demande. Si ce bureau n'est pas en mesure de vous fournir les renseignements demandés, adressez-vous au responsable ministériel de la protection des renseignements personnels au Secrétariat général du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, situé à l'adresse suivante : Édifice Gérald-Godin, 360, rue McGill, 4^e étage, Montréal (Québec), H2Y2E9.

SECTION 4 SIGNATURE

Je déclare que les renseignements contenus dans cette fiche sont complets et exacts.

Je reconnais avoir pris connaissance de l'avis sur la protection des renseignements personnels à la section 3 de la présente fiche.

Je reconnais également être informé :

- que le ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles peut rejeter toute demande qui contient une information ou un document faux ou trompeur;
- qu'il peut refuser d'examiner une demande d'engagement de la part d'une personne qui a fourni, depuis deux ans ou moins, une information ou un document faux ou trompeur;
- que des poursuites peuvent être intentées contre un garant, un cogarant et son conjoint cosignataire s'il y a défaut de respecter l'engagement ou s'il communique des renseignements faux ou trompeurs.

En foi de quoi, j'ai signé à _____

Ville

Année / Mois / Jour

Nom

Signature du garant ou du cogarant

Nom

Signature du conjoint cosignataire (s'il y a lieu)

IndexAbréviations : **A** : Abrogé, **N** : Nouveau, **M** : Modifié

	Page	Commentaires
Immigration au Québec, Loi sur l'... — Prescription de formulaires d'engagement (L.R.Q., c. I-0.2)	765A	N
Prescription de formulaires d'engagement (Loi sur l'immigration au Québec, L.R.Q., c. I-0.2)	765A	N

